



VILLE D'ECHIROLLES

- 35 300 HAB.-

Département : Isère

RENZO SULLI (PCF)

Agenda 21 d'Echirolles

La ville d'Echirolles fait figure de modèle dans le domaine du développement durable, avec notamment la signature des engagements d'Aalborg, le trophée Eco-actions, le Plan Climat local, et bien sûr, son Agenda 21 engagé dès 2000. Celui-ci s'inscrit en cohérence avec les instruments de planification territoriale adoptés par la ville : le Grand Projet de Ville tout d'abord, mais aussi le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Organisation et conduite de la politique territoriale de développement durable

L'Agenda 21 d'Echirolles repose sur une **forte mobilisation des acteurs** internes (agents municipaux) et externes (société civile). Pour ce faire, la ville a mis en place une batterie d'instruments de gouvernance particulièrement propices à la réussite du projet : des outils de pilotage transversal et une concertation élargie.

Deux instances sont dédiées au pilotage du projet :

- un Comité de pilotage (cellule opérationnelle) directement présidé par le Maire et composé de responsables de services, d'agents communaux volontaires et de 4 élus¹ ;
- une cellule technique composée de 4 personnes ;

Les acteurs du territoire ont été associés au travers de nombreux événements et outils de concertation.

- des entretiens individuels avec les élus, des responsables de services et des partenaires extérieurs, pour établir le diagnostic² des actions municipales ;
- une enquête téléphonique auprès d'un échantillon représentatif de 515 Echirollais ;
- une enquête postale auprès de 1 000 acteurs économiques de la ville, pour identifier les préoccupations liées à l'environnement, au cadre de vie et au développement durable ;
- trois réunions publiques d'information, pour présenter la démarche aux citoyens et identifier les thématiques à investir (300 personnes) ;
- seize ateliers thématiques (forum 21)³, pour identifier les enjeux et les pistes d'actions⁴ (20 personnes par réunion) ;
- trois réunions plénières, pour faire le point sur l'avancée des travaux réalisés par les ateliers (120 personnes par séance) ;
- un appel à contribution, plus large, à travers le journal municipal et des points d'accueil à la mairie et dans les équipements de la ville (1 600 personnes mobilisées) ;
- une trentaine de réunions internes, pour définir le plan d'actions⁵ à partir du diagnostic partagé et des travaux fournis par le Forum 21.

¹ Il se réunit 3 à 4 fois par an

² Le diagnostic a été réalisé à partir de 20 entretiens et une analyse documentaire des actions réalisées par la commune.

³ 8 thématiques sur 22 proposées ont été sélectionnées par les participants du Forum 21 : circulation et déplacements, qualité de l'air, aménagement urbain, risques majeurs, bruit, déchets, information communication et citoyenneté, et lien social et solidarité.

⁴ Une première réunion « créativité » a permis l'identification des enjeux, et une deuxième réunion « réactivité » a porté sur la formulation de 300 propositions d'actions.

⁵ 4 nouvelles thématiques ont été rajoutées aux 8 thèmes traités.

L'efficacité de cette concertation repose sur des règles prédéfinies dans la **charte de participation**. Ce contrat moral passé entre les acteurs de la ville (les habitants, les élus et les professionnels) revêt plusieurs fonctions : il pose les règles qui organisent le rôle et les principes de coopération entre les acteurs ; il précise les engagements de chacun en matière de concertation ; il décrit les instances et l'organisation de la concertation sur le territoire communal.

Pour faciliter l'adhésion de tous les agents au projet, la ville d'Echirolles a développé de nombreux outils⁶ :

- un séminaire interne : « En quoi le développement durable peut-il modifier ou intervenir sur les conditions dans lesquelles vous exercez votre métier ? » (2001) ;
- la formation de 370 agents à travers 26 séances interactives de réflexion sur l'intégration des principes du développement durable dans les pratiques professionnelles (2002) ;
- des visites de terrain (traitement des déchets, des eaux, ferme biologique, station hydroélectrique, ...) menées en continu ;
- des entretiens individuels mis en place pour informer et sensibiliser aux nouvelles consignes de tri (2002 – 2003) ;
- la participation à des événements comme les Assises de l'énergie ;
- la constitution d'un groupe de travail nommé « écoburo⁷ » composé de 20 agents pour mener une réflexion sur la mise en place d'actions citoyennes au bureau (2006) ;
- la projection privée du documentaire d'Al Gore sur le réchauffement climatique (2007).

D'autres partenaires ont été associés à la démarche : Rhônalénergie-Environnement (assistant en maîtrise d'ouvrage), Stratorial Conseil (réalisation du diagnostic interne et enquêtes), le CNFPT et Sibenson Environnement (formation des agents), le Conseil Régional Rhône-Alpes, le Conseil Général de l'Isère et la Métro de Grenoble (financements), l'Agence locale de l'énergie, la DRIRE, la METRO, le Conseil Général, les commerçants, les Chambres consulaires et les habitants...

En externe, des séances d'éducation et de sensibilisation au développement durable ont été menées auprès de la population à travers :

- un appel à projet lancé dans les écoles dans le cadre de l'éducation au développement durable (19 classes primaires et 8 classes maternelles sensibilisées) ;
- une campagne « énergie » menée auprès des scolaires (6 établissements participants, 421 élèves sensibilisés) ;
- la Semaine de l'énergie avec la projection de films documentaires et l'organisation de conférences (800 agents, 500 habitants).

Vision stratégique et plan d'actions

L'Agenda 21 d'Echirolles s'articule autour de 12 thèmes, déclinés en 36 objectifs et 170 actions :

- accès à l'information et participation à la vie de la cité (2 objectifs, 18 actions) ;
- maîtrise de l'énergie et utilisation des énergies renouvelables et locales (3 objectifs, 14 actions) ;
- transports alternatifs à la voiture et mobilité (3 objectifs, 22 actions) ;
- préservation de la ressource en eau (3 objectifs, 12 actions) ;
- préservation du patrimoine naturel et des espaces verts (3 objectifs, 16 actions) ;
- réduction des déchets et propreté des espaces publics (3 objectifs, 15 actions) ;
- préservation des risques majeurs (3 objectifs, 18 actions) ;
- aménagement urbain (4 objectifs, 15 actions) ;
- développement économique solidaire et respectueux de l'environnement (3 objectifs, 11 actions) ;
- équité sociale et solidarité (3 objectifs, 10 actions) ;
- le développement durable à travers l'éducation, le sport et la culture (4 objectifs, 12 actions) ;
- solidarité internationale (2 objectifs, 11 actions).

Un objectif chiffré est fixé pour chacun des 12 thèmes de l'Agenda 21 :

- réduction des émissions de GAES de 30% d'ici 2014 pour faire mieux que le facteur 4 en 2050 ;
- baisser les consommations d'eau de 5% sur l'ensemble du territoire d'ici 2014 ;
- ne plus utiliser de produits phytosanitaires d'ici 2010 ;
- augmenter la part modale des déplacements doux de 9% d'ici 2014.

⁶ La ville d'Echirolles dispose d'un animateur à plein-temps sur ces questions.

⁷ Ce groupe de travail s'est constitué en 2004 avec seulement 4 personnes.

L'évaluation du programme d'actions repose également **sur une démarche participative**. En 2002, un « atelier d'évaluation⁸ », composé de 30 habitants volontaires, 19 agents communaux, des élus, 25 experts et le service développement durable, a été mis en place. 49 indicateurs ont été définis.

Actions réalisées, exemplarité et innovations

Axes retenus	Actions engagées	Résultats obtenus
Eco-responsabilité de l'administration	Réduction des consommations bureautiques	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction de 29% de cartouches d'encre, de 11% de papier (10 tonnes économisées) et de 20% d'enveloppes utilisées entre 2004 et 2006 - Plus de 80% des enveloppes sans fenêtre plastiques - Augmentation de 600 000€ de marchés passés avec des critères DD entre 2004 et 2006
	Intégration de clauses de développement durable dans les marchés publics	<ul style="list-style-type: none"> - 10 marchés publics intègrent des clauses environnementales (soit plus de 525 000€ d'achats) - Intégration d'une clause sociale pour les marchés supérieurs à 90 000€
	Mise en place d'un plan de déplacement (PDE)	<ul style="list-style-type: none"> - 32% du personnel bénéficiaires (tram, train, attribution de vélos de fonction, bus,...)
	Construction de l'Hôtel de Ville selon les normes HQE	<ul style="list-style-type: none"> - Economies ponctuelles générées par l'éclairage, les ordinateurs,... - 6% de consommation du bâtiment en moins que prévu dans le programme - Potentiel d'économie supplémentaire de 14%
	Réduction de la consommation d'énergie	<ul style="list-style-type: none"> - 95% de l'éclairage public est équipé en lampes basse consommation
	Réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires <i>Utilisation de paillis</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution de 50% de désherbants par rapport à 2003
	Actions du Plan Energie Climat : réduction par 4 des émissions de CO ₂ d'ici 2014	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution de 9% des émissions des CO₂ - 240 000€ alloués au renouvellement de la flotte de véhicules (2008-2009) - 10% du budget annuel consacré à l'amélioration énergétique des bâtiments communaux - Création d'une instance transversale de coordination pour les dossiers énergétiques de la ville - Sensibilisation des agents et des élus (réunions 3 fois par an)
	Rationalisation des déplacements	<ul style="list-style-type: none"> - 22,26 km de pistes cyclables aménagés (objectif 2012 : 32 km)

⁸ L'atelier d'évaluation s'est mis en place dès le début de la démarche et s'est réuni 6 fois en vue de proposer un dispositif d'évaluation.

Lutte contre le changement climatique	Opération programmée d'amélioration thermique des bâtiments (OPATB) - Réalisation d'une étude pré-opérationnelle : dispositif de travaux et d'animation sur 4 ans (2010) - Participation de la ville à hauteur de 420 000€ sur 2007-2010	- 12 diagnostics énergétiques réalisés auprès de copropriétés, 23 auprès de pavillons et 4 auprès des commerçants <u>Résultats attendus :</u> - Réduction de 1 619 t de CO ₂ pour les co-propriétés - Entre 0,15 et 0,53 t de CO ₂ évitées pour les pavillons - 0,5 t de CO ₂ évitées pour les commerçants
	Mise en place du programme DISPLAY	- Economies d'énergies de 3% à 58% sur les équipements communaux
Lutte contre le changement climatique	Projet de renouvellement urbain : <i>Constructions neuves en très haute performance énergétique</i>	- 357 logements intégrant les prescriptions HQE en cours de réalisation sur la ZAC Centre 2 - 5 constructions communales HQE - 70% de logements construits en ville en 2007 répondant aux normes HQE
Préservation de la biodiversité et des ressources naturelles	Protection du Crapaud Calamite : - Mise en place d'un groupe de travail en partenariat avec la LPO et la FRAPNA - Création d'un plan de conservation	- Augmentation de 52% du nombre d'individus reproducteurs
	Baisse des consommations d'eau	- Rendement du réseau de près de 90%
Lutte contre les exclusions et les discriminations	Développement du parc de logement social	- 40% de logement social (5500) sur le territoire (le plus important sur l'agglomération) - 161 logements sociaux en construction intégrant la charte HQE
Soutien à l'économie sociale et environnementale	Participation des habitants à travers les associations : <i>Mise en place d'instances de concertation avec les associations</i>	- 5 rencontres annuelles depuis 2003 entre la Ville et les associations - Création d'une charte de la vie associative d'Echirolles
Coopération internationale	Actions de jumelage-coopération avec une ville du Bénin	- Plus de 2 800 personnes par an consultent le dispensaire du centre de santé construit via la coopération - 24 foyers aujourd'hui reliés au réseau électrique - 30 bornes-fontaines et 24 branchements privés installés

Commentaires :